



Etablissement primaire et secondaire
de Préverenges et environs

Préverenges, juin 2025

Aux parents des élèves
de 3P à 8P de l'EPSP
Année scolaire 2025-2026

Guide d'inscription aux devoirs surveillés

Pour inscrire votre enfant aux devoirs surveillés de l'EPSP, il faut :

1. Prendre connaissance des informations et directives le site internet de la Commune de Préverenges. [www.preverenges.ch/Ecoles/Devoirs surveillés](http://www.preverenges.ch/Ecoles/Devoirs_surveillés).
2. Aller sur le site <https://portail-eps.monportail.ch> et remplir l'inscription en ligne d'ici au **25 JUILLET 2025**.

NOUVEAU PARENT

- Cliquer sur « Créer mon accès »
- Réception d'un courriel « Vos identifiants pour MonPortail » avec lien pour vous connecter
- Inscription d'un enfant à  MesDevoirs  **OBLIGATOIRE : Saisie de la classe**
- **L'élève sera inscrit aux devoirs surveillés en fonction des jours que vous sélectionnerez**
Inscription pour les 3 jours (lundi, mardi, jeudi) **ou à choix** + le mercredi à midi (sans supplément, *si minimum 4 élèves inscrits*).
- Réception courriel : Confirmation d'inscription à MesDevoirs avec votre contrat.

PARENT AYANT DÉJÀ UN ACCÈS à MonPortail (cantines) enregistrement d'un nouvel enfant

- Vérifier vos données personnelles
- **Pour un nouvel enfant** : cliquer sur Mon profil → Mes enfants → Ajouter un enfant
- Inscription d'un enfant à  MesDevoirs  **OBLIGATOIRE : Saisie de la classe**
- **L'élève sera inscrit aux devoirs surveillés en fonction des jours que vous sélectionnerez**
Inscription pour les 3 jours (lundi, mardi, jeudi) **ou à choix** + le mercredi à midi (sans supplément, *si minimum 4 élèves inscrits*).
- Réception courriel : Confirmation d'inscription à MesDevoirs avec votre contrat.

En cas de besoin, les parents peuvent solliciter une participation financière, auprès de leur commune de domicile. Les formulaires de demande de prise en charge de frais sont à disposition auprès des administrations communales et du secrétariat des écoles.

P.S. : L'ensemble des documents diffusés sur le site de la Commune de Préverenges, peut être obtenu sur demande à devoirs@preverenges.ch.